

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée polyvalent Nicolas Appert - Certificat de Spécialisation - Sommellerie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée polyvalent Nicolas Appert - Certificat de Spécialisation - Sommellerie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (39585)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée polyvalent Nicolas Appert - Certificat de Spécialisation - Sommellerie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (39585)	Jury par défaut	Tous les candidats	10	25	23	23	9

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée polyvalent Nicolas Appert - Certificat de Spécialisation - Sommellerie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (39585)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	6	5	5	2	22,2 %
			Masculin	19	18	18	7	77,8 %
			Total	25	23	23	9	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée polyvalent Nicolas Appert - Certificat de Spécialisation - Sommelierie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (39585)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Technologique	Sans mention	2	2	2	1	50 %
				AB	3	2	2	1	50 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	6	5	5	2	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	3	3	3	3	42,9 %
				AB	9	8	8	2	28,6 %
				B	6	6	6	2	28,6 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	19	18	18	7	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée polyvalent Nicolas Appert - Certificat de Spécialisation - Sommelierie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (39585)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	21	20	20	6	66,7 %
			En réorientation	3	3	3	3	33,3 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	25	23	23	9	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Général	<i>À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.</i>				
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires	Notes dans les matières technologiques et/ou professionnelles	Essentiel
	Connaissances académiques	Avoir des connaissances dans les domaines de l'hôtellerie-restauration ou de la viticulture	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche Avenir "Méthode de travail "	Essentiel
	Qualité de l'expression écrite	Appréciations de français (bulletins de 1ère) / qualité de la rédaction de la lettre de projet motivé	Essentiel
	Compétences technologiques et professionnelles	Appréciations dans les bulletins / Avoir des connaissances technologiques et professionnelles dans le domaine de l'hôtellerie-restauration ou dans le domaine viticole	Essentiel
Savoir-être	Capacité à se concentrer se classe	Attitude et investissement scolaire signalés sur le bulletin	Essentiel
	Esprit d'équipe	Appréciations dans les disciplines à projets	Important
	Capacité à s'investir	Fiche Avenir "Autonomie" et "Prise d'initiative"	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet	Stages / projet métier / expériences professionnelles / capacité à se projeter dans le secteur d'activité	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Capacité à réussir dans le domaine	Fiche Avenir "Capacité à réussir dans le domaine"	Très important
	Connaissance de la formation	Mention de visite dans l'établissement (JPO / mini-stage) avec des références précises	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Service civique si césure / SNU	Complémentaire
	Engagement associatif	Activité au sein d'une association	Complémentaire
	Engagement lycéen	délégué de classe / MDL / CVL / éco-délégué / ambassadeur du lycée	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un 1er classement des dossiers est effectué en prenant appui sur l'aide à la décision. La Commission d'Examen des Vœux a mis en avant des critères et les pondérations qui y sont liées. Pour intégrer MC Sommellerie, il faut sortir de certaines filières professionnelles (Viticole, Cuisine ou CSR), la filière STHR et d'un BTS MHR. Les évaluations en LV valorisent le choix de l'anglais comme LVA ou LVB. La Fiche Avenir est également évaluée. L'échelle de compétence est la même pour tous les items : Très satisfaisant (20 points), Satisfaisante (15 points), Assez satisfaisante (10 points) et Peu démontrée (5 points). Les coefficients varient : Méthode de travail (2), Autonomie (2), Engagements (2), Capacité à s'investir (3) et Avis du CE (1).

La Commission d'Examen des Vœux étudie ensuite les éléments qualitatifs présents dans les dossiers. Cet examen est basé sur trois grands critères : la capacité à se projeter au lycée / le savoir-être / le cursus personnel et les éléments spécifiques permettant de mettre en avant un dossier (SNU, travail d'équipe, expériences professionnelles, sport...). Chaque critère est évalué sur 5, 10, 15 et 20 points.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent remplir leur dossier en mettant en avant les compétences acquises grâce à leurs expériences (scolaire ou non).

Dans la lettre de motivation, expliquer ce qui les attire au Lycée Nicolas Appert.

Signature :

Catherine MARQUENET,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
polyvalent Nicolas Appert